1/ Se connecter à l'adresse : <u>https://appli.ac-aix-marseille.fr</u>

Une fois sur ARENA, sélectionner le menu I-Prof



2/ Vous arrivez sur la page d'accueil d'I-Prof.

Renseigner en bas de page votre adresse mèl personnel (adresse en <u>prénom.nom@ac-aix-marseille.fr</u>) et Valider.

I-Prof - Votre	e assistant Carrière	professeur des écoles sans spécialité	Quitter Aide	
Votre Courrier	Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés			
Votre Dossier	Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation			
Vos Perspectives	Informez-vous sur vos perspectives de carrière			
Votre CV	Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications			
Les Services	Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours			
Les Guides	Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent			
© I-Prof V4	our recevoir des informations, saisissez votre mèl personnel : @ Valider			
	SIAT 2 est opérationnel depuis le 14 mai pour la saisie des demandes de mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie et/ou d'affectation à Wallis et Futuna des personnels en d'éducation et psychologues de l'éducation nationale pour la rentrée de février 2020.	seignants du 2nd degre	ā,	
Date limite de candidature : 4 juin 2019 minuit heure de Paris. Saisie de l'avis du supérieur hiérarchique du 5 juin au 23 juin minuit heure de Paris.				
	Les informations sont disponibles ici : https://www.education.gouv.fr/pid58/affectation-des-personnels-enseignants-dans-les-collectivites-d-outre-mer-siat.html&xtmc=siat&xtnp=1&xtcr=3	L		

Code page : Presentation. Version IPROF R4.46.1 - 19 Septembre 2019

3/ Après Validation



4/ Cliquer sur le bouton « Les Services » puis sur SIAM



Code page : Services.

5/ Vous obtenez la page ci-dessous :



Confirmer la saisie de votre adresse mail.

Après validation, vous obtenez la page ci-dessous



6/ En cliquant sur le bouton Phase Inter-départementale vous accédez aux informations ci-dessous :

I-Prof • • • •	
SIAM - 1ER Degré V-19.100.0.0	
Système d'Information et d'Aide pour les Mutations	
Mouvement interdépartemental (BOUCHES DU RHON	2)

Du 19 novembre 2019 à 00:00 au 9 décembre 2019 à 00:00

- Consultez la note de service relative aux opérations de mutation
- Du 19 novembre 2019 à 00:00 au 9 décembre 2019 à 00:00
- <u>Consultez le bilan du mouvement de l'année dernière (entrées/sorties par départements)</u>

Du 19 novembre 2019 à 12:00 au 9 décembre 2019 à 12:00

Saisissez ou modifiez votre demande de mutation ; consultez les éléments de votre barème

Du 22 janvier 2020 à 00:00 au 2 mars 2020 à 00:00

≽ Consultez votre barème validé par l'IA-DASEN

Du 2 mars 2020 à 00:00 au 30 mars 2020 à 00:00

Si vous avez communiqué votre numéro de téléphone lors de la saisie de votre demande, vous serez informé(e) de son résultat par SMS

Du 2 mars 2020 à 00:00 au 30 mars 2020 à 00:00

>> Consultez le résultat de votre demande de mutation

Du 18 novembre au 9 décembre, dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accueil et de conseil est à votre disposition au : 01 55 55 44 44 (appel gratuit à partir d'un téléphone fixe ou portable depuis la métropole)

À partir du 2 mars 2020, vous pouvez être informé(e) rapidement du résultat de votre demande. Si vous le souhaitez, saisissez un numéro de téléphone portable, dans le champ prévu à cet effet.